

RAPPORT ANNUEL 2019 DE LA COMMISSION VETERINAIRE FSC À L'ADRESSE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES FSC DU 31.01.2020

La commission vétérinaire a siégé une fois depuis la dernière assemblée des délégués, le 8 janvier dernier. Ces derniers mois elle a rédigé trois propositions destinées au comité FSC concernant :

- les chevaux difficiles aux contrôles anti-dopage
- le retour en course de chevaux inactifs
- les courses de chevaux âgés de 2 ans

Ces propositions ont été ou sont actuellement traitées, et seront suivies d'effets pratiques et au niveau réglementaire. Certaines modifications entreront bientôt en vigueur. La commission remercie le comité FSC pour ces réalisations.

Résumé des activités pour l'année 2019 :

Service vétérinaire sur hippodromes :

- 5 nouveaux membres du service vétérinaire ont été accrédités début 2019 lors de réunions à Avenches. Deux praticiens équins de Suisse orientale sont maintenant habilités à assurer le service de « vétérinaire ambulance » sur les hippodromes helvétiques. Trois nouvelles vétérinaires du Tierspital de Zürich ont également été accréditées et permettent de remplacer celles et ceux qui ont quitté l'université de Zürich. Comme l'an dernier, il n'y a pas eu de nouveaux vétérinaires provenant de l'ISME. Le nombre de vétérinaires prêts à officier en tant que « vétérinaire ambulance » reste ainsi constant.

Actuellement nous disposons d'une quinzaine de vétérinaires pouvant être engagés comme vétérinaires officiels, dont certains uniquement sur l'hippodrome d'Avenches. Nous cherchons toujours à étoffer un peu cet effectif.

- Monitoring 2019 :
 - Sur 3'138 départs en course, nous avons eu à déplorer deux accidents ayant eu une issue fatale sur l'hippodrome, tous deux survenus durant le premier semestre 2019 dans des courses d'obstacle. Ils ont malheureusement dû être euthanasiés sur l'hippodrome.
 - A notre connaissance, deux autres accidents survenus en course ont eu des conséquences pour les chevaux concernés dans les jours qui ont suivi les courses. L'un des deux a dû être retiré des courses et est au pré en convalescence. L'autre a été opéré et se remet gentiment de sa blessure.

- Malgré les chaleurs de l'été, aucun incident dû à la canicule n'est survenu. La commission vétérinaire a publié une information à l'adresse des entraîneurs concernant les mesures de prévention et le comportement à adopter en cas de suspicion de « coup de chaleur ».
- Grâce aux nouvelles mesures, nous avons assisté à une diminution drastique du nombre d'identifications effectuées sur l'hippodrome, ce qui va dans le sens d'une amélioration de la qualité des identifications.
- Les non-partants avec certificats vétérinaires ont fortement diminué en 2019, ce qui reflète un bon état de santé du cheptel des chevaux de course en Suisse pendant l'année écoulée et ce malgré la sécheresse et la dureté des sols.

Lutte contre le dopage :

- 151 contrôles après les courses ont été effectués. Tous les prélèvements ont pu être analysés normalement et ils se sont tous révélés négatifs.
- Le pourcentage de chevaux testés qui ont pu être prélevés en urine est toujours en augmentation (62 %). Sur trois hippodromes alémaniques, Aarau, Fehraltorf et Frauenfeld, ces prélèvements ont même pu être effectués dans plus de 80 % des cas, ce qui correspond au but fixé. Un cheval n'a pu être prélevé qu'en urine, tout prélèvement de sang s'avérant impossible à effectuer dans des conditions de sécurité minimales pour le cheval et les personnes présentes.
- Un contrôle a été effectué chez un trotteur à l'issue des séances de qualification
- Contrôles à l'entraînement : Des contrôles ont été effectués chez 12 entraîneurs, 6 entraîneurs de galop et 6 de trot. 33 chevaux ont été prélevés dont 15 ont pu être prélevés en sang et en urine (= 45 %), soit une bonne progression en comparaison aux deux dernières années. Il est à remarquer qu'il est difficile de prélever un cheval en urine s'il ne rentre pas du travail au moment où il est contrôlé. Un cheval au box n'a en principe aucune raison d'uriner lorsqu'on le souhaite. 21 % des chevaux testés étaient déclarés partant. Tous les chevaux ont été déclarés négatifs.

Les contrôles à l'entraînement sont maintenant bien entrés dans les mœurs et les entraîneurs appliquent bien les règles en ce qui concerne le suivi des médications. Les contrôles chez les entraîneurs amateurs posent encore des problèmes organisationnels parce que ceux-ci ne sont présents à l'écurie que par intermittence et comme les contrôles ne sont pas annoncés, la vétérinaire désirant exécuter un contrôle se trouve régulièrement devant une porte fermée. Une nouvelle stratégie pour ces contrôles est à l'étude.

Biosécurité :

- Anémie infectieuse des équidés : La situation épidémiologique en Europe évolue peu. Régulièrement de nouveaux cas sont annoncés. Par exemple, en France, quatre foyers d'EIA ont été déclarés en 2019, induisant l'euthanasie de plus de 10 chevaux. Deux exploitations sont encore sous séquestre à ce jour, immobilisant une centaine de chevaux. Les mesures de protection mises en place en 2012 sont et resteront donc d'actualité.
- Rhinopneumonie – Virus Herpès Equin : Un foyer de virus Herpès équin-1 a été déclaré fin novembre 2019 dans la région zurichoise avec environ 8 chevaux atteints dont deux de la forme nerveuse dont les conséquences peuvent être fatales. De nombreux cas sont aussi toujours signalés un peu partout en Europe. La vaccination contre les virus Herpès équins 1 & 4 est obligatoire pour tous les galopeurs et trotteurs désirant courir en France, en Belgique, en Hollande et en Espagne. A ce jour aucun autre pays européen n'a rendu cette vaccination obligatoire.
- Grippe équine : depuis décembre 2018 des foyers d'influenza ont été annoncés régulièrement dans divers pays européens. Après une diminution des cas pendant la belle saison, ceux-ci sont à nouveau en augmentation en ce début d'hiver. La Suisse semble épargnée à ce jour.
- Des cas de gourmes (Druse) ont également été déclarés en Suisse tout au long de l'année. Tout contact avec des chevaux atteints, ou provenant d'exploitations qui abritent des chevaux malades, est à éviter. Des mesures de protection sont envisagées sur l'hippodrome d'Avenches.
- La fièvre du Nil occidental (West Nile Fever) progresse toujours. En automne 2019 une dizaine de cas ont été annoncés dans le sud de la France et à peu près autant en Allemagne. Une protection contre les moustiques et une vaccination sont fortement conseillées si l'on se rend dans des régions à risque.

La commission vétérinaire vous remercie de votre confiance et continuera d'œuvrer en 2020 pour le respect et le bien-être des chevaux et le bon déroulement des courses.

Pour la commission vétérinaire FSC
Dr. méd. vét. Gilles Thiébaud, président

Fehrltorf, le 31.01.2020